

Lettre d'information aux habitants - N° 68 (Novembre 2024)

Madame, Monsieur,



1°) Fonctionnement de l'agence postale communale

L'agence postale communale est ouverte depuis le 1^{er} octobre. Après un temps de rodage, toutes les opérations courantes sont maintenant réalisables. Pour les retraits et versements, il est nécessaire de vous présenter au bureau de poste au plus tard 30 minutes avant la fermeture. Pour rappel, les jours et horaires d'ouverture sont les suivants : Mardi et Jeudi après-midi de 14h à 18h et le samedi matin de 8h à 12h. Vous pouvez joindre l'agence aux horaires d'ouverture au 06 44 74 98 85.

2°) Colis des aînés

Devant le succès rencontré l'an passé, le conseil municipal a décidé de reconduire la possibilité de choisir entre différentes propositions pour le cadeau de fin d'année à destination des aînés (maintien du colis traditionnel, bon d'achat multi-enseignes ou bon d'achat Intermarché). Un questionnaire sera distribué début novembre aux bénéficiaires concernés.

3°) Opération « Sapin de Noël »

A l'occasion des fêtes, la municipalité a décidé de reconduire l'opération « **Un sapin de Noël pour mon village** » visant à embellir la commune lors des festivités de fin d'année. Comme l'an dernier, la commune offrira donc un sapin de Noël à installer devant leur domicile aux **20 premiers foyers** qui en feront la demande. En contrepartie, les foyers s'engagent à le décorer puis à le recycler. Pour bénéficier de cette offre inscrivez-vous lors des permanences de la mairie avant le **14/11**.

4°) Journée de commémoration

A l'occasion des cérémonies commémoratives du 11 novembre, nous avons le plaisir de vous convier à cette manifestation. Rendez-vous au Monument aux morts à 11h.

5°) Bac de collecte du cimetière

De nouveaux bacs de collecte ont été installés au niveau du cimetière. Ces bacs ont vocation à collecter les **éléments non recyclables et non valorisables** résultant du fleurissement et de l'entretien des sépultures. Merci de ne pas jeter de potées ou de jardinières entières sans en avoir préalablement retiré le terreau.

6°) Mobilité douce

Soucieux de l'importance du développement des mobilités douces sur notre commune, le conseil municipal a répondu favorablement à la demande d'un jeune étudiant de la commune qui souhaitait pouvoir se rendre en vélo au point de départ de la navette pour la gare de Marcelcave. La commune a installé un range vélo au niveau du préau de la cour de la Mairie. La lutte pour la préservation de notre environnement passant par la multiplication des petits gestes simples, nous soutenons cette démarche et nous vous invitons à privilégier les déplacements non-motorisés pour les trajets au sein du village.

6°) Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée du 29/10 au 2/11 inclus. **La permanence du 30 Octobre ne sera pas assurée.** Au niveau de l'agence postale le remplacement de Mme Lepage sera assuré.

Veuillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK